

Il est vray, Monsieur, comme vous sçavez, qu' -
 autrefois il nous a esté parlé de ceste prétension de
 la Maison de la France, qui parloit à vouloir forer
 du Bois, comme le Loup parloit de la faine. La dernière
 fois ce fut comme j'estois en France l'an 1585. Lors
 qu'un Bonse Homme, Ministre de ~~France~~ ^{France}, piteux
 à me faire voir, un nombre de papiers dont ceux de
 ladite Maison faisoient leur fort. Mais le lendemain
 par M. Buzé et moy fils, ils me rapportèrent qu'
 au lieu de deux Mille pistoles qu'on en demandoit,
 ils n'alloient pas vouloir payer deux pistoles. Dussi avons
 nous de si fortes solutions en Mais, comme ceste -
 prétension piteusement d'Amérique, que devant un
 Cardinal impartial il n'y auroit rien du Monde à
 craindre. Mais tout cela ne nous met pas hors
 de peine, s'il est véritable que cest le G. B. B. B.
 qui est après ce ~~monstrueux~~ iniquitatis, soit de
 son Chef, ou au nom de son Maître; Cuncto danaco
 et dans l'estat où est mis nostre Chastain, nous
 savons qu'il n'y auroit rien de si facile, que de nous
 faire un beau Mais, un fort mauvais loin, qui se
 porteroit qualicunq. color. Et de donc desfer
 que vous vous informiez bien exactement de ce
 qui est de ceste nature, j'envoierai point à sçavoir quel
 moyen y auroit pour la rompre et à quel prix.
 Je vous dis cecy par ordre, mais quand ie voy que
 ledit Memoire porte, que desja il y auroit un
 traité conclu, et les payemens desquels ce que
 ne peut estre arrivé qu'à l'entremise de l'advocat
 y mentionné, ie ne sçay avec quelle apparence
 on peut se promettre qu'il emprehendra la poursuite
 au point de faire octroyer des terres vendues sous
 la Mais. Nous attendons sçavoir au plus tost ce
 que vous en pouvez avoir penché.

Si le mal de moy fils est si peu considérable que vous
 me le mandez par M. Buzé et Buzé, il a tort
 de ne me me confier par ceste arriv de la Mais.

Comme il ne dit mot, je crains le moins le pire,
et suis bien aise tousjours, de vous en croire, et vous
priant le plus d'en vouloir avoir quelque fois, que me
livrera Dieu d'une obligation fort particulière.